

CEREMONIE
DE PRESENTATION DES VŒUX
2020

Allocution de **Monsieur Mamadou KONE**
Président du Conseil constitutionnel

9 Janvier 2020

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Constitutionnel ;

Monsieur le Secrétaire Général du Conseil Constitutionnel ;

Madame et Messieurs les membres du Cabinet ;

Mesdames et Messieurs les chefs de service ;

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs, les membres du personnel civil ;

Messieurs les membres du personnel chargé de la Sécurité ;

Chers amis de la presse ;

Mesdames et Messieurs.

Comme chaque année, c'est avec une joie immense que je vous retrouve en ce lieu pour échanger avec vous, nos vœux les meilleurs pour l'année nouvelle.

Cette année encore, mesdames et messieurs les Hauts conseillers, votre porte-parole, en l'occurrence le Conseiller TOURE Aly, a exprimé à mon endroit et en des termes choisis, les sentiments d'affection et de haute estime qui sont les vôtres et que vous avez bien voulu lui confier.

Je tiens en retour à vous en remercier chaleureusement.

A votre suite, le Personnel du Conseil constitutionnel, dans toutes ses composantes, a lui aussi, je le constate avec fierté, mis un point d'honneur à formuler à mon endroit, de façon pertinente et attachante, ses vœux de bonne et heureuse année.

C'est le lieu de réitérer mes souhaits de bienvenue aux agents qui nous ont rejoints au sein du Conseil Constitutionnel au cours de l'année écoulée. Il s'agit de :

- Mme SANGARE Horokya, Secrétaire au Secrétariat particulier du Président ;
- Mlle LOFIGUE Kinidana, Secrétaire des Hauts Conseillers Loma CISSE épouse MATTO et KOFFI Geneviève épouse KOUAME ;
- Mme DESSEGNANDJE Deassio Judith, Chef du Secrétariat Particulier du Secrétaire Général ;
- Mme CISSE Karidjatou, Secrétaire au Secrétariat Général ;
- Mlle NANGUI Stéphanie Juliette, Secrétaire au Service Juridique.

Tous, vous avez eu à cœur d'étendre le bénéfice de ces vœux aux membres de ma famille et à toutes les personnes qui œuvrent à mes côtés pour l'heureux accomplissement de notre mission commune.

Je tiens à vous en remercier du fond du cœur.

En effet, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Constitutionnel, Mesdames et Messieurs, chers collaborateurs.

Vous ne pouvez imaginer combien je suis sensible à toutes ces pensées positives venant de personnes avec lesquelles je partage mon quotidien, et c'est naturellement avec un réel plaisir que je forme en retour pour chacune et pour chacun d'entre vous, des vœux de Santé, de Prospérité et de Bonheur partagé avec vos familles respectives et tous ceux qui vous sont chers.

Mesdames et Messieurs, distingués membres du Conseil constitutionnel ;

Mesdames et Messieurs, chers collaborateurs.

L'année 2019 a été relativement calme pour ce qui est des activités du Conseil constitutionnel. Certes, notre institution a été saisie de nombreuses requêtes en lien avec les préoccupations soulevées par l'interprétation de différentes dispositions légales, nouvelles ou **déjà en vigueur**.

Toutes ces saisines ont été examinées et ont fait l'objet de décisions rendues par la juridiction constitutionnelle.

Mais, j'ai plaisir à relever que les faits saillants de l'année qui vient de s'achever se rapportent à trois événements majeurs survenus au niveau du Conseil constitutionnel et dont nous devons tous nous féliciter.

Il s'agit en premier lieu de l'insigne honneur fait à notre institution à travers la désignation de Mme ABENA Bakioua, épouse COMOE, Secrétaire de Direction, par sa désignation en qualité de Lauréat national du Prix d'Excellence de la Fonction publique ; En d'autres termes, le meilleur fonctionnaire de toute l'Administration publique de notre pays, a été choisi au sein de notre Institution.

Quelle fierté légitime !

Ensuite, vient la promotion faite à Monsieur COULIBALY-Kuibiart Ibrahim, alors Secrétaire général du Conseil Constitutionnel, à travers sa brillante élection en qualité de Président de la Commission Électorale Indépendante (CEI).

C'est en l'occurrence, un très grand honneur qui est fait au Conseil Constitutionnel dans toutes ses composantes.

Le 3eme de ces faits majeurs, et non des moindres, a été la promotion combien méritée, de Monsieur CAMARA Siaka, précédemment Chef de mon Cabinet et qui désormais assure les lourdes fonctions de Secrétaire général du Conseil Constitutionnel.

L'année 2019 a donc été excellente pour la grande famille qui est la nôtre et nous devons en remercier le Tout puissant et le prier afin qu'il nous permette de continuer de glaner autant de lauriers en cette année 2020.

Mesdames et Messieurs, distingués membres du Conseil constitutionnel ;

Mesdames et Messieurs, chers collaborateurs.

Vous l'avez certainement noté, tout au long de l'année 2019, les sujets de conversation dans tous les milieux et dans tous les quartiers, villes, villages et hameaux, ont porté pour l'essentiel, sur l'année 2020, avec ce qu'elle suscite comme espoirs et vives inquiétudes à la fois, surtout dans la perspective de l'élection présidentielle et de tous les autres scrutins à venir.

Mesdames et Messieurs, distingués membres du Conseil constitutionnel ;

Mesdames et Messieurs, chers collaborateurs.

Nous voici en 2020. Comme certains se plaisent à le dire " On y est ! " ou plus exactement, "nous sommes au pied du mur" !

La tâche est certes considérable en ce qu'il nous faudra sortir de ces élections dans la paix et l'union de tous les fils et filles de notre pays, la Côte d'Ivoire. Mais elle n'est point insurmontable.

Il suffira à chacun et à chacune d'entre nous de continuer de faire preuve de détermination, de Civisme et de sens de

responsabilité dans l'exécution de la mission collective qui nous est dévolue.

Appelés à agir de concert pour atteindre notre objectif commun, en l'occurrence, répondre à l'attente du Peuple de Côte d'Ivoire, un triple devoir d'union, de cohésion et de Solidarité nous incombe à tous.

En effet, comme par le passé, et plus que jamais en cette année décisive, chacun et chacune d'entre nous devra prendre une part active dans la gestion des élections qui seront organisées dans quelques mois.

Ce n'est un secret pour personne que chez nous, la bonne élection, l'élection régulière et propre est celle qu'on a gagnée. Lorsqu'un candidat sort vainqueur d'une élection, il ne doit ce succès qu'à son seul mérite.

Par contre, lorsqu'il n'a pu remporter la victoire, le premier responsable, sinon le seul qu'il met d'emblée en cause, c'est la fraude, généralement qualifiée de massive et orchestrée avec la complicité des organes en charge de la conduite du processus électoral, dont le Conseil constitutionnel.

Pour nous mettre à l'abri des critiques des mauvais perdants, il nous faut, cette année encore, donner le meilleur de nous-mêmes.

Le premier des efforts à consentir dans cette optique est, bien entendu, après l'exigence de probité morale et intellectuelle, la disponibilité physique, notamment par la présence au poste, caractérisée par l'assiduité de chacun d'entre nous.

A cet égard, la Constitution ayant légalement concentré les opérations électorales dans le dernier trimestre de l'année, je

vous invite à vous organiser pour jouir de vos congés avant le 1er septembre 2020, d'autant qu'au cours des jours qui suivront, nous serons déjà à pied d'œuvre dans le cadre de l'exécution du processus électoral et tout le Conseil constitutionnel sera réquisitionné à cet effet.

Votre second effort sera, pour chacune et pour chacun, de faire consciencieusement ce qu'il ou elle a à faire, quelques soient les fonctions que l'on exerce.

La réussite de notre mission ne doit pas être vue comme l'affaire du seul Président et des Conseillers, mais bien comme l'affaire de tous.

Qu'il me suffise de rappeler que lors de l'élection présidentielle de 2015, la seule inversion des noms et prénoms d'un candidat, au niveau de la confection de la liste des candidats avait valu au Conseil d'être suspecté de vouloir égarer la religion des électeurs ; ce qui nous avait valu les critiques les plus acerbes, tant dans la presse écrite que sur les réseaux sociaux.

De même il faut se souvenir que l'utilisation inappropriée d'un cachet dateur au niveau du service courrier, avait fait croire à un candidat, dont l'élection allait être invalidée plus tard, qu'il était victime d'une odieuse conspiration politique.

Si demain, en venant au Conseil constitutionnel, un candidat, glissant sur un emballage de bonbon, se foule la cheville parce que le technicien de surface n'a pas bien nettoyé les couloirs, Dieu seul sait quel sens il donnera à cet incident.

Je cite tous ces exemples pour bien montrer que chacun, à son niveau, joue un rôle très important pour la réussite de notre mission commune.

Chacun doit donc se sentir responsable de tout le Conseil constitutionnel et de la réussite de sa mission. Je sais pouvoir compter sur vous tous.

Mesdames et Messieurs les Hauts Conseillers ;

Monsieur le Secrétaire Général ;

Madame et Messieurs les membres du Cabinet ;

Mesdames et Messieurs les Directeurs et chefs de service ;

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs.

C'est sur cette note d'espoir et de détermination que je voudrais clore mon propos, non sans vous renouveler mes sincères remerciements, et surtout, en priant le Tout puissant de donner à chacun d'entre vous, la Santé et l'Energie nécessaires pour continuer de bien faire ce que nous avons ensemble commencé.

Je réitère à l'endroit de chacun et de chacune, mes vœux les meilleurs.

Bonne et Heureuse Année 2020 à tous, dans la santé, la paix du cœur et de l'esprit, et la prospérité.

Je vous remercie de votre attention.